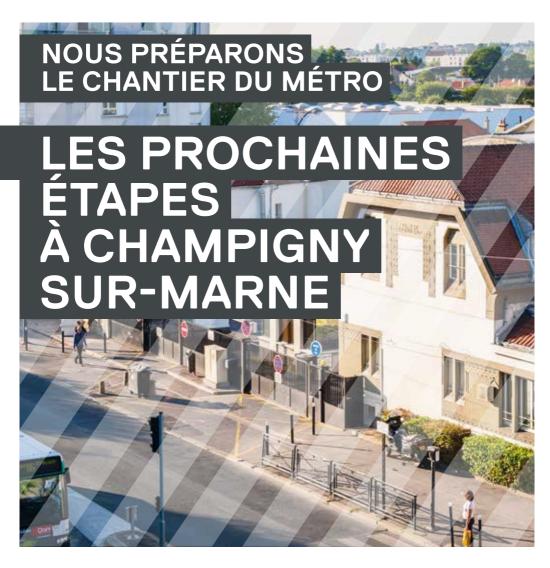
GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS



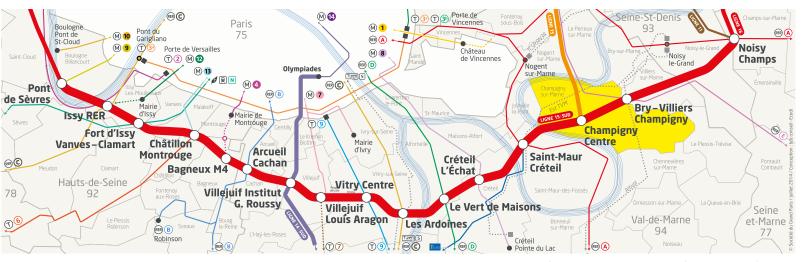


CHAMPIGNY-SUR-MARNE, AU CŒUR DU GRAND PARIS EXPRESS

Champigny-sur-Marne est l'une des premières villes à engager les travaux préparatoires de la ligne 15 Sud. À partir d'avril 2015, de multiples interventions se succéderont pour préparer les futurs chantiers de construction des gares de Champigny Centre et Bry – Villiers – Champigny, du Site de Maintenance et de Remisage (SMR), du tunnel et des différents ouvrages.



Site de Maintenance et de Remisage (SMR)



Premier tronçon de la rocade autour de Paris, la ligne 15 Sud reliera les gares de Pont de Sèvres à Noisy-Champs.

Deux gares à Champigny-sur-Marne

Située le long de l'avenue Roger Salengro et de la rue Jean Jaurès, la gare de Champigny Centre desservira les quartiers du Maroc, du centre-ville et du Plant ainsi que les bords de Marne.

La gare de Bry – Villiers – Champigny sera implantée à 2 km de Champigny Centre, à l'ouest du pont de la RD10 et au nord des voies du RER E, à proximité des quartiers des Simonettes Nord et Sud.

Le tunnel et les ouvrages annexes

Le tunnel souterrain, situé à une profondeur moyenne de 20 à 30 mètres, et les ouvrages annexes assureront la circulation des trains. Un ouvrage de raccordement, dit « d'entonnement », reliera la ligne 15 Sud à la ligne 15 Est (Champigny Centre – Saint-Denis Pleyel). Les ouvrages annexes (puits de ventilation et accès de sécurité pour les pompiers, nécessaires en cas d'incident sur la ligne), seront également implantés tous les 800 mètres.

Au total, 6 ouvrages annexes sont prévus sur le territoire de Champigny-sur-Marne.

Le Site de Maintenance et de Remisage (SMR) de la ligne

La ville de Champigny-sur-Marne accueillera, sur près de 10 hectares, le Site de Maintenance et de Remisage de la ligne 15 Sud. Assurant 60 % de la maintenance des matériels roulants, il comprendra également le Poste de Commandement Centralisé (PCC). Véritable centre névralgique du système, c'est par lui que transiteront demain toutes les informations relatives à l'exploitation et à la supervision de la ligne 15.

À terme, chaque jour :

48 000 voyageurs environ fréquenteront la gare de Champigny Centre

55 000 voyageurs

environ fréquenteront la gare de Bry – Villiers – Champigny

450 emplois

créés sur le Site de Maintenance et de Remisage de Champigny-sur-Marne Champigny Centre

↓ Vitry Centre

11 minutes contre 1h 20 aujourd'hui

Champigny Centre

↓Fort d'Issy – Vanves – Clamart

24 minutes contre 1h 30 aujourd'hui

Bry - Villiers - Champigny

18 minutes contre 1h25 aujourd'hui

Bry - Villiers - Champigny

Saint-Maur – Créteil

5 minutes

contre 30 minutes aujourd'hui

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Première étape du chantier, les travaux préparatoires, qui vont se tenir d'avril 2015 à fin 2016, permettent de préparer les futurs travaux de génie civil, c'est-à-dire de construction du métro en tant que telle. Ils consistent d'une part, à déplacer des réseaux existants (gaz, électricité, télécom, eau...) à proximité des futurs ouvrages du métro (sites industriels, gares et ouvrages d'infrastructures) et d'autre part, à reconnaître le terrain pour parfaire les méthodes de construction.



Eau potable, usée, pluviale, gaz, électricité, chauffage urbain, téléphone, Internet, télévision... en ville, la plupart de ces réseaux sont enterrés afin d'assurer un cadre de vie plus sûr et confortable.

Un travail de repérage a permis d'identifier les réseaux existants situés dans les futures emprises de chantier ; il s'agit maintenant de procéder à leurs déplacements sous les rues et les trottoirs.

En surface, sur le domaine public, cela peut se traduire par le déplacement du mobilier urbain ou des changements de circulation. Sur les emprises que la Société du Grand Paris a déjà acquises, des travaux de démolition vont avoir lieu.

La reconnaissance du terrain

De nombreux travaux et interventions de reconnaissance sont en cours afin de permettre aux équipes techniques d'ajuster le positionnement des ouvrages (tunnel, gares, puits de sécurité) et d'adapter les méthodes constructives pour chacun d'entre eux. Des sondages de sols sont notamment conduits pour étudier avec une extrême précision la nature des sous-sols traversés. Des inventaires et diagnostics du bâti sont réalisés pour connaître parfaitement l'état des ouvrages à proximité du tracé. Des relevés topographiques, des inventaires faune et flore, la pose de capteurs, de piézomètres (instrument servant à mesurer le niveau des nappes phréatiques), des mesures de bruits et de vibrations... vont également avoir lieu. Le site du SMR fera, lui, l'objet d'un diagnostic archéologique, voire de fouilles.



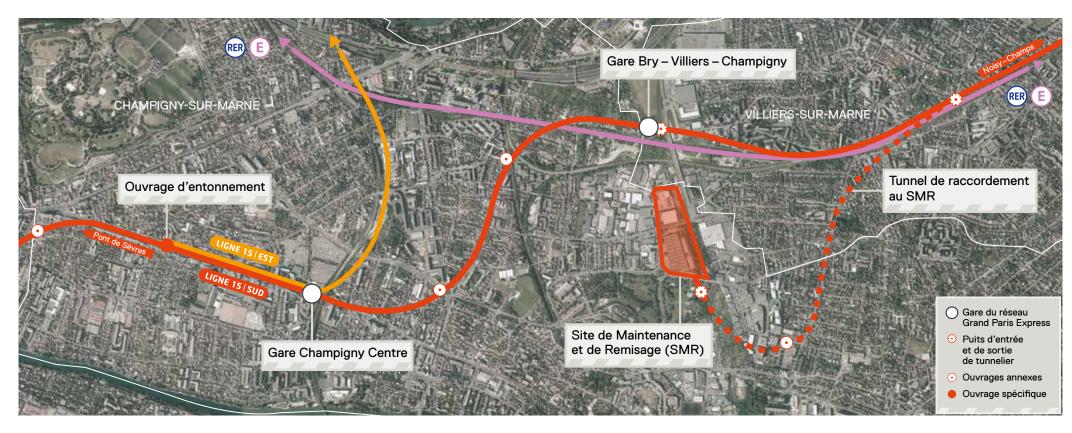
Les concessionnaires concernés

TYPE DE RÉSEAU	CONCESSIONNAIRE
Assainissement	CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE
Électricité	ERDF
Gaz	GRDF
Télécom	ORANGE - NUMERICABLE - COLT
Signalisation Lumineuse Tricolore	CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE
Eau potable	VEOLIA – SEDIF

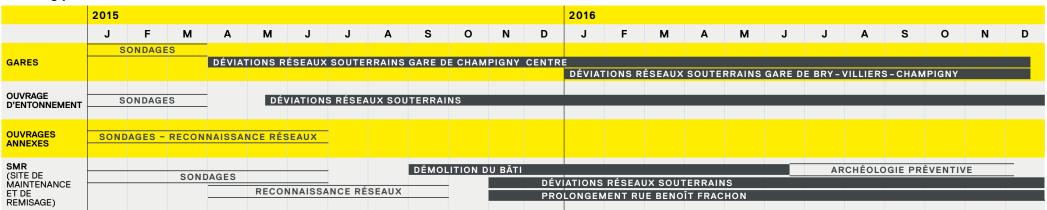
Autres interventions en cours

TYPE D'INTERVENTION	PRESTATAIRE
Interventions des prestataires fonciers auprès des occupants et propriétaires	SEGAT
Relevés caves et bâtis	VÉRITAS
Sondages géotechniques	FUGRO (FORSOL) - ERG/FONDOUEST
Relevés topographiques	TECHNIQUES TOPO – SIT CONSEIL
Sondages dépollution	IDDEA
Sondages menés par la SNCF	GEOSOND
Reconnaissances réseaux	AXEO

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À CHAMPIGNY-SUR-MARNE EN 2015-2016



Planning prévisionnel des travaux



REPÈRES QUOI?

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État pour réaliser le nouveau métro automatique du Grand Paris Express. Elle pilote la programmation et la réalisation des travaux préparatoires et prend en charge la totalité du financement.

À ses côtés sont mobilisés de très nombreux acteurs : Conseils généraux, villes, établissements publics et entreprises propriétaires des réseaux souterrains de service public. Ils interviennent chacun à leur tour sur le chantier, selon le calendrier général tenu par la Société du Grand Paris.



La charte des travaux préparatoires de la ligne 15 Sud

Les travaux préparatoires investissent l'espace public et peuvent, selon la nature du chantier, engendrer des perturbations. Pour conduire au mieux le chantier et partager une vision commune de la démarche globale, les principaux concessionnaires de service public et la Société du Grand Paris ont formalisé une charte d'engagement des travaux préparatoires, signée le 8 décembre 2014.

Il s'agit d'une initiative innovante qui traduit la volonté partagée des entreprises, des collectivités et de la Société du Grand Paris de faire des travaux préparatoires un chantier exemplaire en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Les engagements, qui portent sur la limitation des cheminements encombrés, du bruit, des salissures, des manœuvres d'engins et du désordre visuel, traduisent la grande vigilance portée à la qualité de la vie quotidienne des habitants et des riverains des chantiers.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES NOS ENGAGEMENTS













Les premiers signataires de la charte au 8 décembre 2014

























POUR TOUT SAVOIR DU CHANTIER

La Société du Grand Paris fait de l'information auprès de tous, une priorité.

Pendant toute la durée des travaux préparatoires, des outils d'information sont spécifiquement développés pour informer les habitants de l'actualité du chantier.



Des outils d'information à votre disposition

Durant toute la durée du chantier, de multiples supports d'information seront diffusés pour garantir

une information optimale de tous les acteurs concernés. Ainsi, les entreprises concessionnaires et les collectivités diffuseront des lettres « Flash info », proposant une information localisée et circonscrite dans le temps, pour prévenir des perturbations (interventions sur les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, déplacement d'un arrêt de bus, modification ou restriction de circulation...). Des lettres d'information permettront de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement du projet.



Une assistance spécifique pour les commerçants et les entreprises

Bien que tous les efforts soient consentis pour réduire au maximum les nuisances lors des travaux préparatoires, l'activité économique dans le périmètre du chantier peut néanmoins être perturbée à certains moments.

La Société du Grand Paris mettra donc en place une procédure d'indemnisation au cas par cas pour les commerces situés à proximité des travaux.



Une information de proximité pour répondre à vos questions

Pour assurer une information en continu, le Conseil général du Val-de-Marne, la ville de Champigny-sur-Marne et la Société du Grand Paris ont décidé de mobiliser leurs movens.

Un agent départemental, Philippe Chrétien sera présent sur le terrain pour répondre à toutes vos interrogations relatives aux travaux préparatoires à Champigny-sur-Marne. Très prochainement, la maison du métro, située à proximité immédiate du chantier, vous permettra elle aussi de vous tenir informé du projet et des travaux dans votre commune.

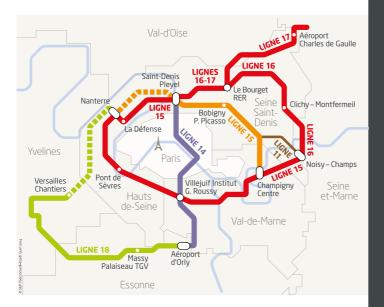
Le site Internet du projet

Retrouvez toute l'actualité du projet sur www.societedugrandparis.fr et suivez bientôt les travaux préparatoires dans la rubrique dédiée aux travaux.

LE GRAND PARIS EXPRESS À L'HORIZON 2030

Le Grand Paris Express permettra la création de 200 km de lignes de métro automatique, ainsi que la construction de 69 nouvelles gares reliant les grands pôles économiques de l'Île-de-France, ses 3 aéroports et ses gares TGV.

Trois gares verront également le jour dans le cadre du prolongement de la ligne 11.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les banlieues entre elles et à la capitale.

La ligne 15 Sud en quelques chiffres

Plus d' 1 million d'habitants concernés

22 communes

desservies sur 4 départements

33 km

de tracé en souterrain

16 gares en correspondance

en correspondance avec le RER, le métro ou le tramway

Un investissement de **5,3 milliards** d'euros